

Image not found or type unknown



Modification compromis de vente

Par **joséphine**, le **08/06/2008** à **09:41**

notre dossier me semble compliqué;
nous achetons une maison une maison dont l'allée qui y mène abouti à une autre plus petite située juste derrière la notre;
Le tout appartient au même propriétaire qui vend actuellement les deux.
Nous devons passer chez le notaire le 19 juin prochain et sur notre compromis de vente est spécifié que l'allée jusque devant notre entrée est considérée comme copropriété par les deux propriétaires, c'est à dire nous et les futurs acquéreurs de la maison de derrière.
Hors l'agence immobilière qui a trouvé un éventuel acheteur veut nous faire modifier le compromis pour que l'allée appartienne exclusivement à l'acheteur de la maison du fond et que nous n'ayons qu'un droit de passage.
Nous ne sommes pas d'accord et voudrions savoir si nous pouvons refuser sachant qu'il met en avant une histoire de "coefficient d'occupation des sols".
Merci vivement de votre réponse!